

Parvis de la gare d'Annemasse ©concepteurs lumière: les éclaircisseurs.net/photo: Gilles BERTRAND

GRAND GENÈVE, MODE D'EMPLOI



LE GRAND GENÈVE UN TERRITOIRE PARTAGÉ

Le Grand Genève est un groupement de collectivités publiques locales de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Cette agglomération transfrontalière englobe les 117 communes du Pôle métropolitain du Genevois français, les 45 communes du Canton de Genève ainsi que les 47 communes du district de Nyon, ce qui représente plus d'un million d'habitants.

.....

2 PAYS : la Suisse et la France
2 CANTONS SUISSES : Genève et Vaud
2 DÉPARTEMENTS FRANÇAIS : l'Ain et la Haute-Savoie
1 RÉGION FRANÇAISE : Auvergne-Rhône-Alpes
209 COMMUNES
2000 KM²
1'027'000 HABITANTS
553'000 EMPLOIS

Avec plus d'un million d'habitants et plus de 553'000 emplois, ce territoire est l'un des plus dynamiques d'Europe.

Source habitants et emplois : OST 2019.

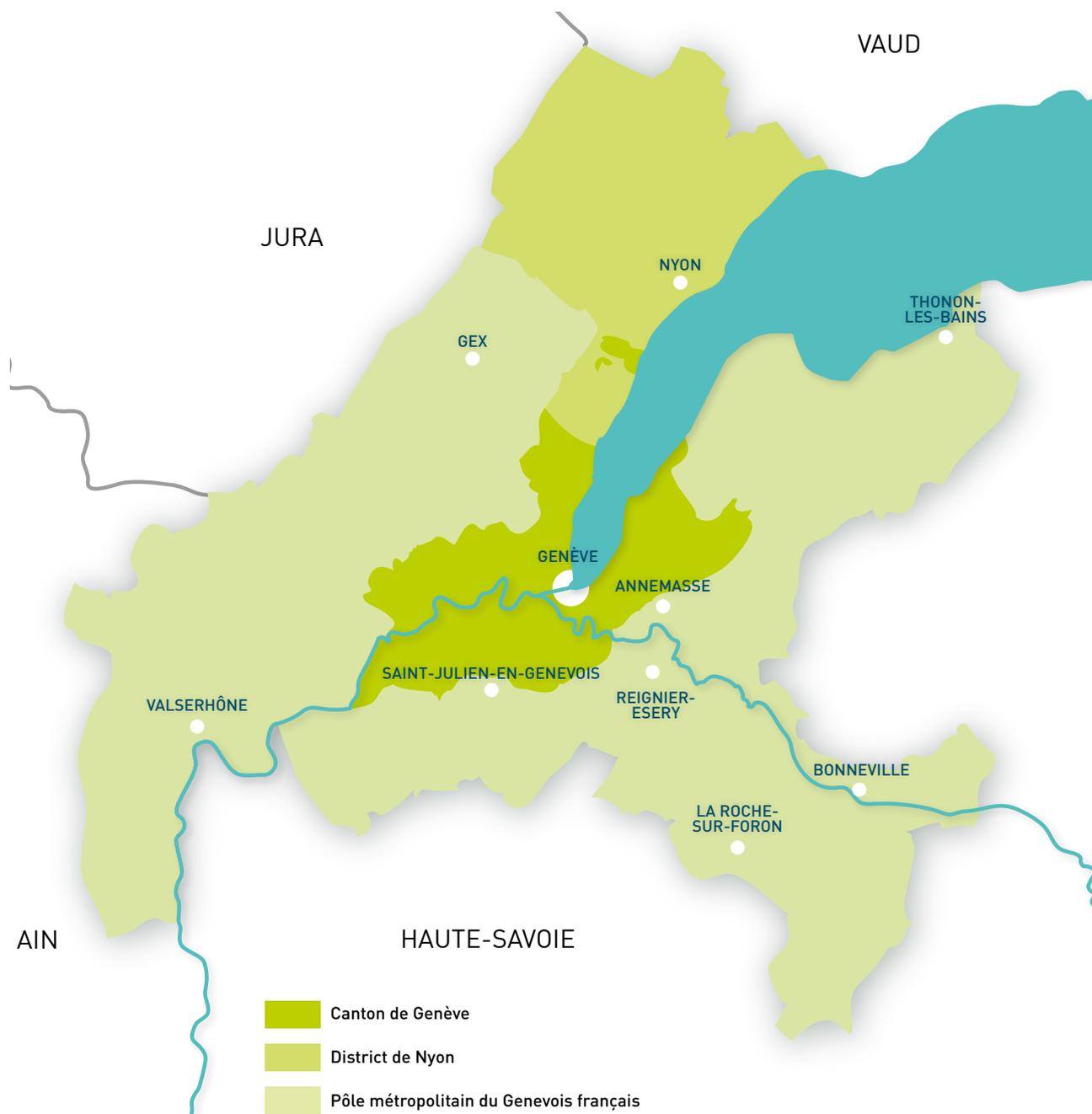
.....

La coopération transfrontalière dans ce bassin de vie se construit depuis 1973, date de la création du Comité régional franco-genevois (CRFG). A la suite du lancement en 2003 de la politique fédérale des agglomérations, se tient la première réunion du «Comité de pilotage d'agglomération» réunissant les partenaires franco-valdo-genevois. En 2013, ils formalisent leur volonté de travailler ensemble dans une entité juridique, le Groupement Local de Coopération Transfrontalière du Grand Genève.

Vue depuis le Salève



LE TERRITOIRE DU GRAND GENÈVE



> Voir le territoire - www.grand-geneve.org/les-communes-du-grand-geneve

UN BASSIN DE VIE TRANSFRONTALIER

Le dynamisme du Grand Genève ne faiblit pas, confirmant l'attrait de cette métropole internationale, riche en institutions de haut niveau et disposant d'un tissu économique diversifié.

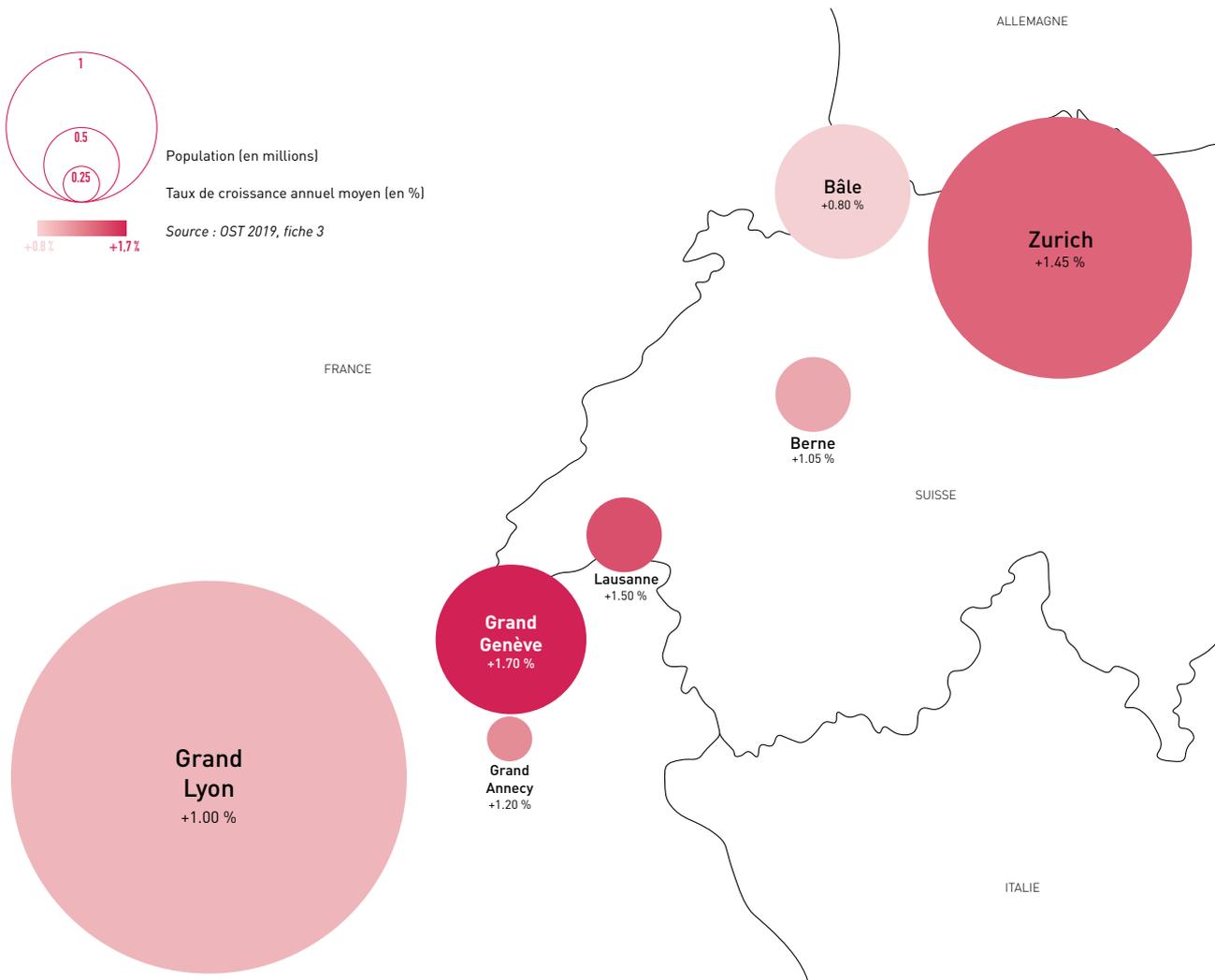
35 organisations internationales représentant 175 états membres, 380 organisations internationales non

gouvernementales, le CERN, des sites de formation de haut niveau (en tout environ 44'000 étudiants), autant d'atouts spécifiques à ce territoire qui contribuent au rayonnement de l'agglomération. La qualité paysagère des sites naturels et bâtis participent aussi fortement à l'attrait de cette région.

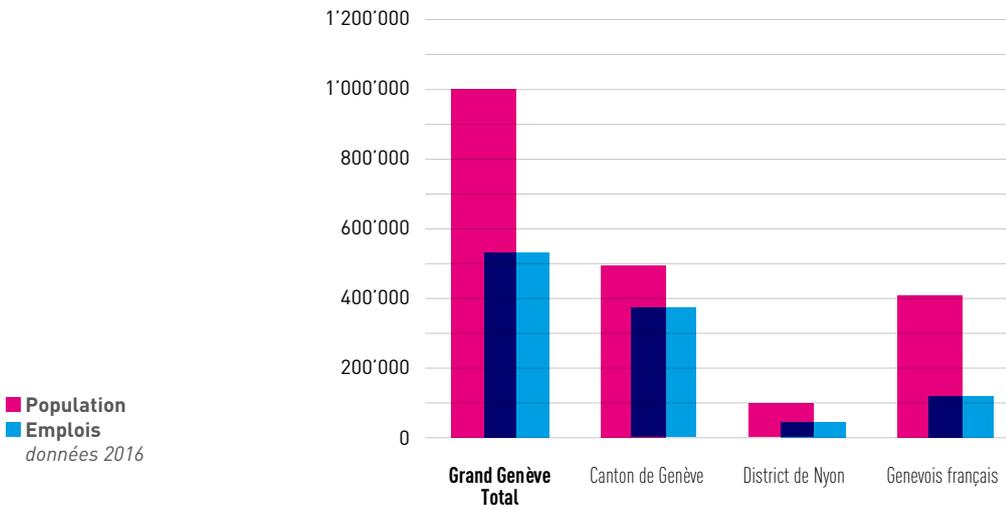
+ 13'400 habitants par an, entre 2013 et 2019
+ 5'700 emplois par an entre 2012 et 2019
+ 1.7% de croissance par an en moyenne depuis 1990

Source : OST 2022. Emplois 2012 : Projet d'agglomération 3

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES COMPARÉES DANS LES AGGLOMÉRATIONS FRANÇAISES ET SUISSES



RÉPARTITION DE LA POPULATION ET DES EMPLOIS DANS LE GRAND GENÈVE



ENJEUX

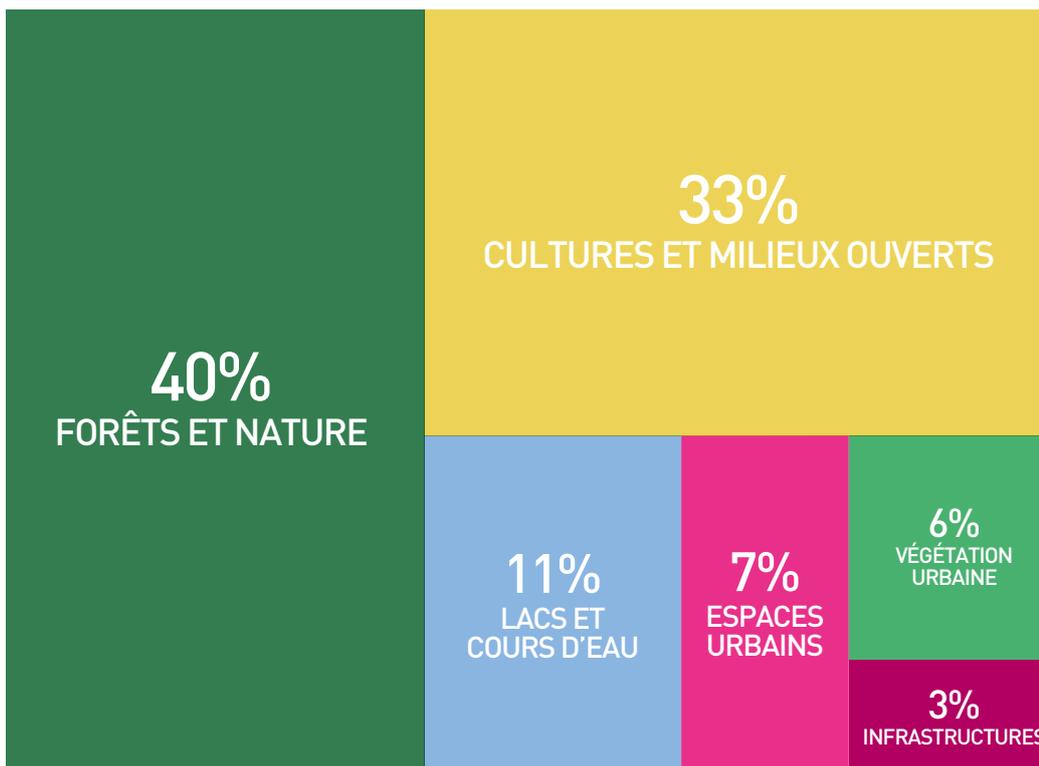
Les conséquences de ce développement rapide et soutenu sont toutefois difficiles à gérer : mobilité individuelle en expansion, déséquilibre dans la répartition emplois et habitants, prix du foncier en hausse, difficulté à se loger, menaces sur

les espaces ouverts. Ces difficultés sont communes à de nombreuses agglomérations européennes.

Y remédier constitue des défis qui demandent des réponses rapides, et l'infléchissement des tendances

est une entreprise de longue haleine, encore complexifiée par la présence d'une frontière. Maintenir et surtout développer la coopération des acteurs franco-valdo-genevois est ainsi une évidence et une urgence.

OCCUPATION DU SOL DANS LE GRAND GENÈVE



COMMENT FONCTIONNE LE GRAND GENÈVE ?



De gauche à droite : Frédéric MANI - Président de la Région de Nyon, Patrice DUNAND - Conseiller régional - Région Auvergne - Rhône-Alpes, Gérard PAOLI - Vice-président délégué à l'économie et aux affaires transfrontalières du Département de l'Ain, Christelle LUISIER BRODARD - Présidente du Conseil d'État - Canton de Vaud, Antonio HODGERS - Conseiller d'État - Canton de Genève et Président du GLCT Grand Genève, Christian DUPESSEY - Président du Pôle métropolitain du Genevois français, Martial SADDIER - Président du Département de la Haute-Savoie, Vesna STANKOVIC - Co-directrice du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité de la Ville de Genève, Nadia IDIRI - Sous-préfète de Saint-Julien-en-Genevois - République française. (Genève, janvier 2023).

Les partenaires

Canton de Genève,
Ville de Genève,
Canton de Vaud,
Région de Nyon,
Pôle métropolitain du
Genevois français,
Département de la Haute-Savoie,
Département de l'Ain,
Région Auvergne-Rhône-Alpes

Les membres associés

L'Etat français,
La Confédération suisse

C'est un **groupement local de coopération transfrontalière (GLCT)**, entité juridique de droit suisse dont le siège est à Genève, qui lie depuis 2013 huit partenaires et deux membres associés.

Vingt-quatre élus, représentant à égalité les parties suisse et française, composent **l'Assemblée du GLCT**. Elle se réunit 3 fois par an et est coprésidée par le Canton de Genève, le Canton de Vaud et le Pôle métropolitain du Genevois français.

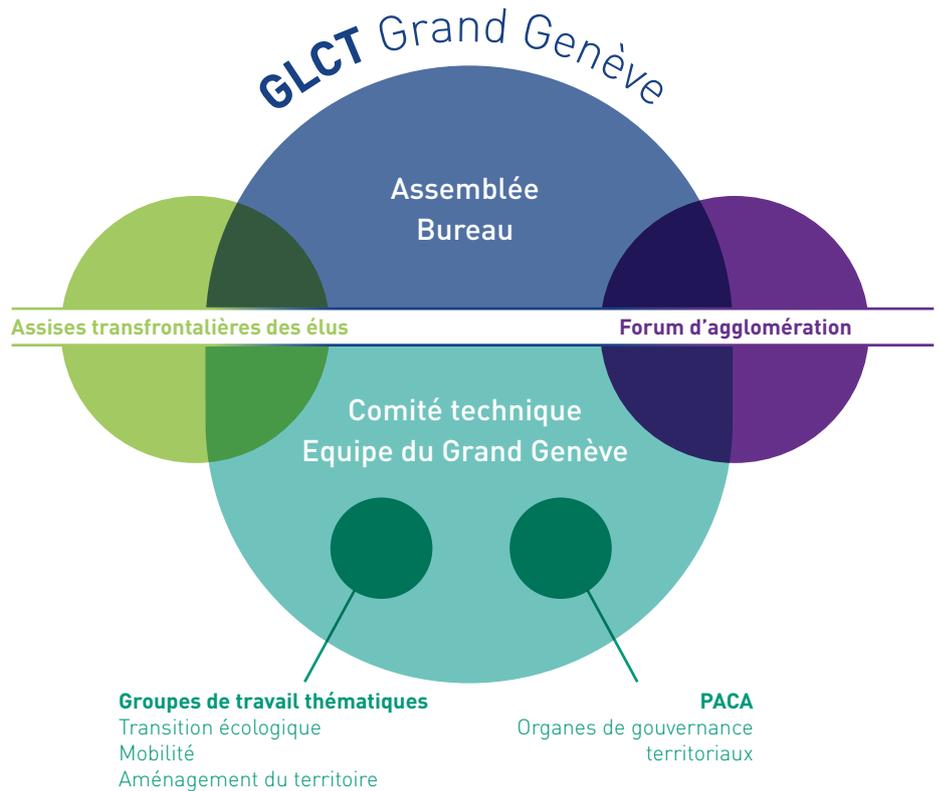
Composé de huit élus, le **Bureau** du GLCT Grand Genève se réunit 3 à 4 fois par an. Il pilote les différentes actions du GLCT et prépare les Assemblées.

Trois groupes de travail thématiques politiques, consacrés à la mobilité, à l'aménagement du territoire et à la transition écologique, permettent un travail approfondi et de proximité, avec les élus chargés des thématiques au sein des collectivités membres.

Les quatre **Périmètres d'aménagement coordonnés d'agglomération (PACA)** constituent des instances politiques territorialisées pour tenir compte des spécificités selon les enjeux locaux, et permettre la participation des acteurs. Ils précisent également les modalités de déclinaison sur les trois domaines essentiels: mobilité, aménagement du territoire, environnement-paysage.

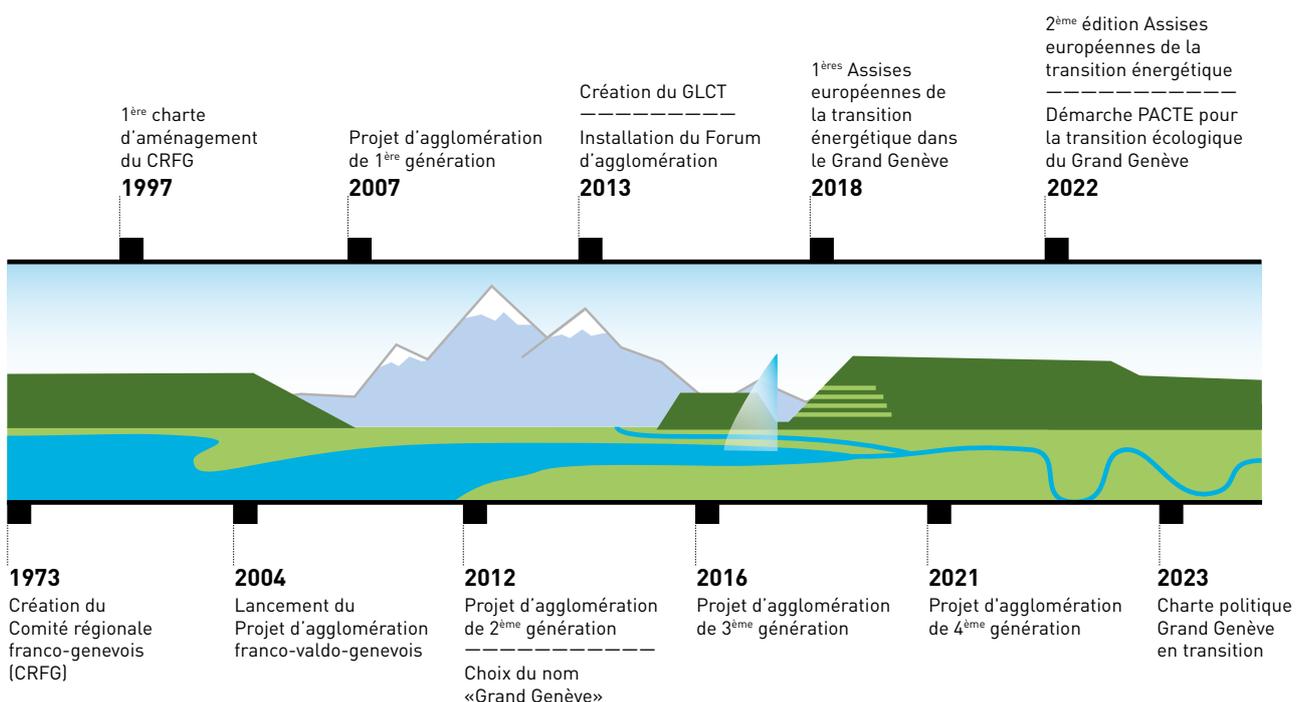
Le **Forum d'agglomération** représente la société civile organisée du Grand Genève. Composé de 63 membres répartis en 3 collèges (économie, social et culturel, environnement), il participe aux travaux menés par le GLCT et lui adresse des avis consultatifs, des propositions, sur des sujets relevant des politiques publiques transfrontalières.

Une fois par an, les **Assises transfrontalières des élus** réunissent les parlementaires genevois, vaudois, français ainsi que les élus locaux du territoire. Coprésidées par les présidents des Grands Conseils genevois et vaudois et le président du Pôle métropolitain du Genevois français elles traitent de problématiques de développement territoriales transfrontalières propres au territoire du Grand Genève.



Le budget annuel du GLCT Grand Genève est de 540'000 CHF / €. Ce sont les 8 partenaires qui financent le Grand Genève via leurs cotisations.

> Voir l'organigramme - www.grand-geneve.org/organigramme
> Forum d'agglomération - www.grand-geneve.org/forum



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE COMME OBJECTIF COMMUN

10 objectifs prioritaires sont définis en matière de transition écologique:

1. Atteindre la neutralité carbone sur le territoire du Grand Genève
2. Réduire l'impact environnemental de la société du Grand Genève pour respecter les limites planétaires
3. Préserver et régénérer la biodiversité locale
4. Préserver l'intégrité du réseau hydrographique et des ressources en eau
5. Préserver et améliorer la qualité des sols et des ressources du sous-sol
6. Améliorer et garantir la qualité de l'air et l'ambiance sonore du Grand Genève
7. Favoriser la bonne santé de tous les habitants du territoire
8. Entretenir les conditions d'épanouissement de toute la population
9. Assurer les conditions d'équité et d'inclusion de tous les habitants du Grand Genève
10. Contribuer à l'amélioration du bien-être de la population mondiale

Autant d'objectifs qu'il s'agit de coordonner et surtout de concrétiser. La mise en œuvre est aujourd'hui le moteur de la collaboration au sein du Grand Genève.

- Chaque jour, 660'000 passages aux frontières du canton de Genève (+110'000 depuis 2011) (chiffre enquête aux frontières 2019)
- Plus de 100 jours en moyenne par an où la qualité de l'air est « moyenne à très mauvaise »

Charte Grand Genève en transition, signée en janvier 2023.



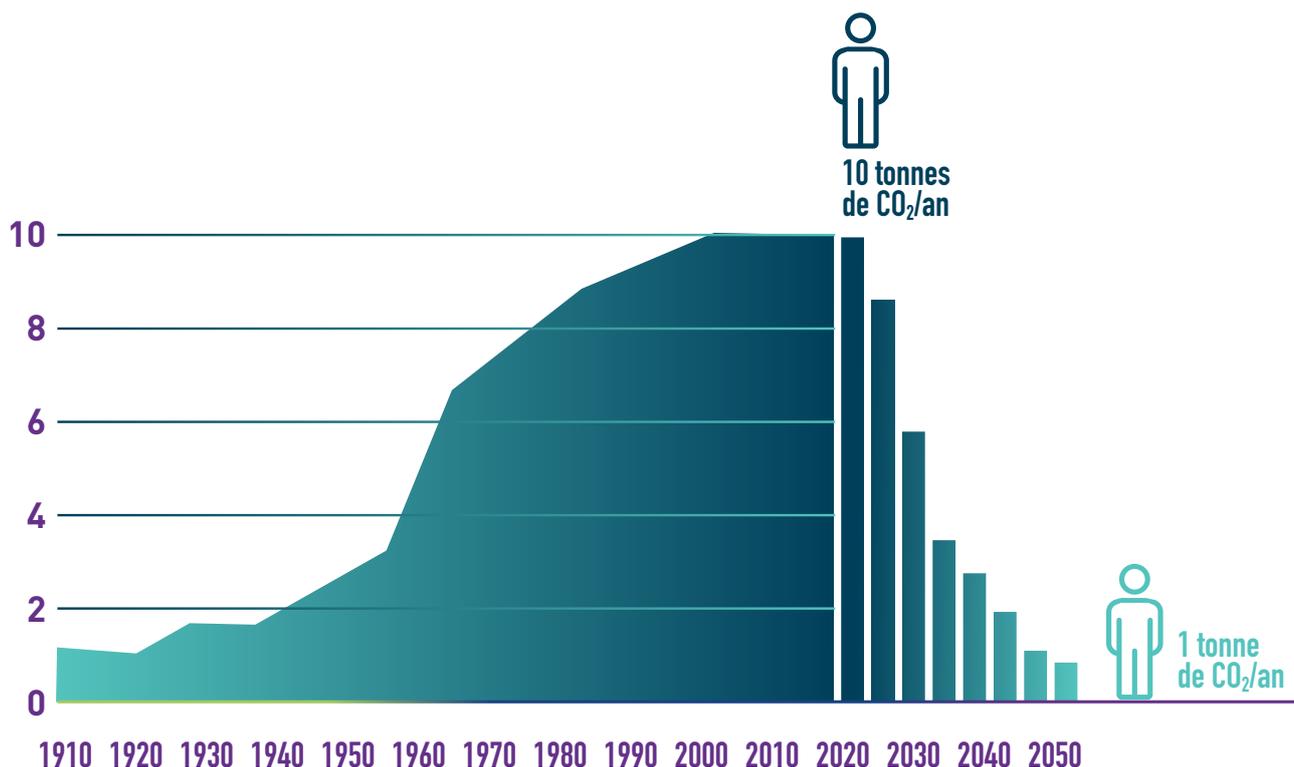
CHARTÉ
GRAND GENÈVE
EN TRANSITION >

Grand Genève
AGGLOMÉRATION FRANCO-VALDO-GENÉVOISE

GRAND GENÈVE EN TRANSITION

GRAND GENÈVE
EN TRANSITION

www.grand-geneve-en-transition.org



Avec «Grand Genève en transition» et la signature de la Charte d'objectifs politiques le 26 janvier 2023, le Grand Genève fait de la transition écologique le fil directeur de l'aménagement de son territoire et de la coopération transfrontalière.

Partager une ambition

Les réponses sont multiples et combinées entre les axes suivants : le climat, la biodiversité, les ressources naturelles telles que l'eau, l'air, le sol, l'agriculture et l'alimentation, l'énergie, l'économie (circulaire), l'urbanisme, le paysage, la mobilité et les déchets. Il s'agit d'inclure dès maintenant acteurs et habitants du territoire, mais également de donner une trajectoire de transition écologique aux futures infrastructures et futurs projets du territoire.

Les partenaires du Grand Genève entendent décliner ces objectifs politiques dans un programme d'actions permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050, établir des priorités, renforcer les collaborations et les innovations sur le territoire, engager les outils financiers dédiés et mettre en place les indicateurs de suivi.

.....
L'objectif est ambitieux :
**atteindre la
neutralité carbone
en 2050 sur
le territoire du
Grand Genève**
.....

AU QUOTIDIEN DEPUIS 10 ANS

Le Grand Genève et ses partenaires portent des actions destinées à construire un territoire et une culture transfrontalière.

On peut citer en exemples la démarche de sensibilisation à la pollution lumineuse «La Nuit est belle!», l'organisation des Assises européennes de la transition énergétique, la mise en place

du protocole de coopération transfrontalière sur la qualité de l'air «PACT'Air» ou des actions de terrain, telles que l'application Air2G2 ou Geovelo Grand Genève.

LA NUIT EST BELLE

Cette démarche initiée en 2019 vise à sensibiliser la population du Grand Genève aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif. Ce sont au total 178 communes du Grand Genève, complétées par des commerces, entreprises, ainsi que plus de 100 communes au-delà de l'agglomération transfrontalière, qui ont participé à l'opération en 2021. Au final, 112 communes sur les 209 que compte le Grand Genève éteignent désormais leur éclairage au quotidien (extinction complète, partielle ou baisse d'intensité), au bénéfice de la biodiversité.

www.lanuitestbelle.org



AIR2G2

L'application AIR2G2 permet de connaître la qualité de l'air en temps réel, partout dans le Grand Genève et d'être averti en cas d'épisode de pollution. Des recommandations sur les bonnes pratiques à adopter en cas de pics de pollution sont également proposées aux usagers.
www.air2g2.app

ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En coopération avec la Communauté urbaine de Dunkerque, Bordeaux métropole et l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'énergie française, le Grand Genève a organisé en 2018 et 2022 les Assises européennes de la transition énergétique. Durant 3 jours, ce sont plus de 4'500 participants et visiteurs qui se rassemblent pour débattre et partager leurs expériences de la transition énergétique des territoires et de l'adaptation au changement climatique.

En parallèle, plus de 180 manifestations de sensibilisation à la transition écologique ont réuni un large public durant un mois, dans le cadre du OFF du festival.
www.assises-energie.net



LE OFF | 10 MAI
5 JUIN | 2022

UNE PALETTE D'ÉVÉNEMENTS
POUR BOOSTER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- VISITES
- SPECTACLES
- EXPOSITIONS
- CINÉ-DÉBATS
- ATELIERS
- CONFÉRENCES
- CONCERTS

PASSONS LE CAP!

GRAND GENÈVE EN TRANSITION > grand-geneve-en-transition.org Grand Genève
REGLEMENTATION FRANCO-VAUDOISE



AU QUOTIDIEN DEPUIS 10 ANS



Géoportail web :
ge.ch/sitg/carte/agglo

Catalogue de données :
ge.ch/sitg/sitg_catalog/sitg_donnees

GÉOAGGLO GRAND GENÈVE

Géoagglo propose un accès aux données cartographiques de l'agglomération transfrontalière sur le Système d'Information du Territoire Genevois (SITG), avec au total plus de 100 « couches » cartographiques transfrontalières consultables dont la moitié en libre accès (open data).

Principales thématiques : découpages administratifs et statistiques ; usage et affectation du sol ; diagnostic et stratégies de mobilité, urbanisation et environnement du Projet d'Agglomération ; atlas historique ; photographies aériennes et fonds de carte, etc.

UNE ENQUÊTE SUR LA CONSOMMATION

Avec pour objectif principal de connaître les comportements d'achats des ménages résidents du Grand Genève, l'enquête sur la consommation menée sur l'ensemble du territoire transfrontalier en 2018 vient répondre à la question : « qui consomme quoi, où et combien ? ». Elle permet ainsi aux politiques publiques de mieux suivre et anticiper les besoins réels de commerces à différentes échelles pour orienter l'installation de nouveaux commerces et favoriser une vie de proximité.

www.grand-geneve.org/conso



CADASTRE SOLAIRE DU GRAND GENÈVE

Le cadastre solaire du Grand Genève estime le potentiel mensuel et annuel de production énergétique solaire (thermique et électrique) sur les toitures des bâtiments de l'ensemble de l'agglomération transfrontalière, soit une superficie d'environ 2000 km² !

apps.sitg-lab.ch/solaire



GEOVELO GRAND GENÈVE

Lancée en 2019, l'application Geovelo est un calculateur d'itinéraires et un service de guidage en temps réel gratuit, spécifiquement adapté à la pratique du vélo dans l'agglomération du Grand Genève. Elle permet de définir des parcours adaptés et propose plus d'une vingtaine de balades.

www.geovelo.ch

VOIE DE COVOITURAGE

La mise en service en 2018 d'une voie réservée aux covoitureurs à la douane autoroutière de Thônex-Vallard, représente une expérience inédite en Europe.

Cet accord entre les autorités françaises et suisses et l'ATMB permet un gain de temps d'environ 5mn à chaque passage pour les automobilistes. Cette expérimentation, initiée dans le cadre de PACT'Air, accord transfrontalier pour l'amélioration de la qualité de l'air, est désormais pérennisée.



© CEREMA

UNE VISION D'AVENIR

UNE MÉTROPOLE VERTE ET TRANSFRONTALIÈRE

- frontière franco-suisse
- limite du Grand Genève
- massif forestier
- lac et cours d'eau
- espace agricole, bourgs et villages
- secteur à enjeux paysagers et environnementaux

MULTIPOLAIRE

- centre métropolitain / régional
- centre local
- réseau ferroviaire
- réseau autoroutier
- réseau lacustre
- réseau TP structurant (tram, BHNS)
- diamétrale ferroviaire nord et sud (en réflexion)

COMPACTE ET DE PROXIMITÉS

- agglomération centrale
- agglomération régionale
- réseau structurant de mobilité douce



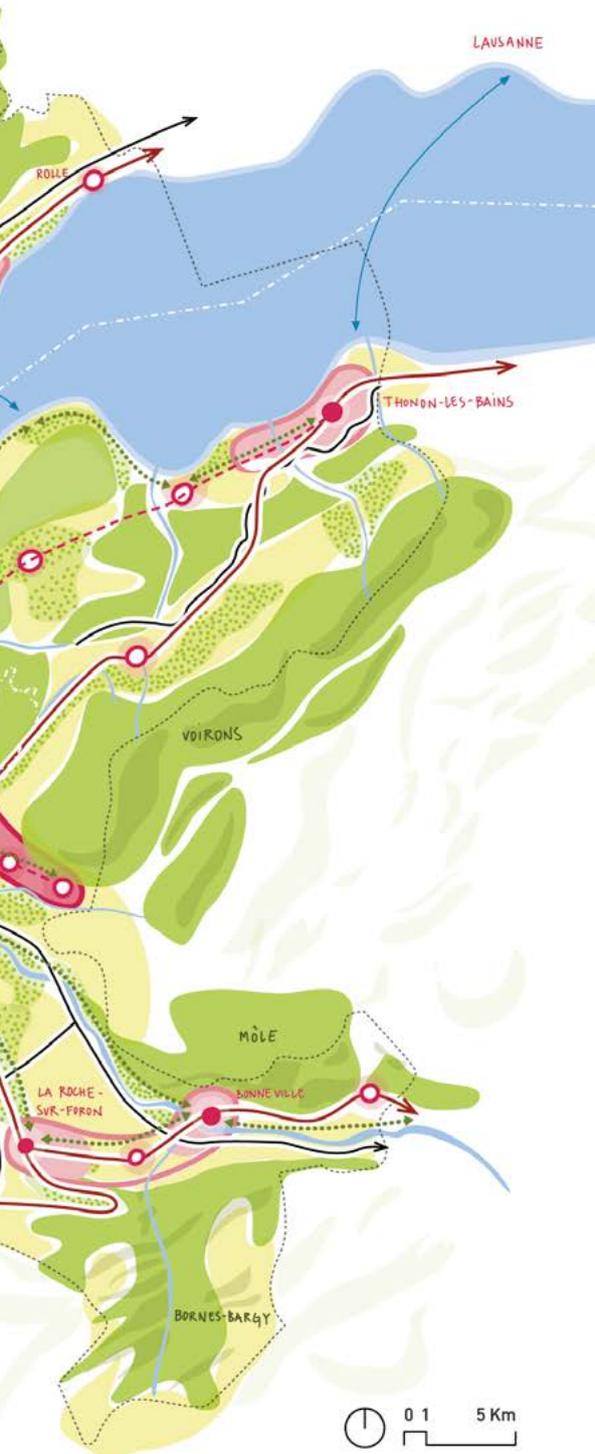
La vision d'avenir se traduit dans un projet d'aménagement de territoire qui guide et organise les développements de l'urbanisation, des mobilités, et des questions environnementales à long terme. Il se synthétise en quatre orientations : une agglomération **compacte, multipolaire, verte, de proximités et transfrontalière**.

Compacte car le sol et les ressources énergétiques sont des biens précieux qu'il s'agit d'économiser en privilégiant le «vivre ensemble».

Multipolaire car un réseau des centralités et de services est un atout pour des usages répartis dans le territoire.

Verte car l'équilibre entre espaces ouverts et bâtis est indispensable pour la vie des habitants et la qualité environnementale.

De proximités car le développement des quartiers bourgs et des villages attrayants et vivants doivent répondre aux besoins quotidiens des résidents



en accessibilité de transports publics, commerces ou loisirs.

Transfrontalière car la réalité du bassin de vie doit être reconnue au-delà des frontières administratives.

Depuis 2007, les projets d'agglomération successifs ont progressivement étoffé la vision d'avenir de notre bassin de vie transfrontalier. Aujourd'hui il s'agit de renouveler cette vision pour prendre en compte les objectifs de transition écologique et sociétale fixés par la Charte signée en janvier 2023. La nouvelle Vision territoriale transfrontalière 2050 et la nouvelle stratégie de mobilité 2050 qui seront adoptées en 2024 poursuivent cette ambition. Elles serviront de socle partagé pour les futures planifications réglementaires genevoises, françaises et vaudoises.

Pour la première fois à cette échelle, une démarche de participation citoyenne accompagne ces travaux.

VISION TERRITORIALE
TRANSFRONTALIÈRE

ATELIERS CITOYENS

Comment vivre, habiter et se déplacer
dans le Grand Genève de demain ?

Venez vous informer et participer
à l'avenir de votre territoire!

Du 24 avril au
11 mai 2023

GRAND GENÈVE
EN TRANSITION

Grand Genève

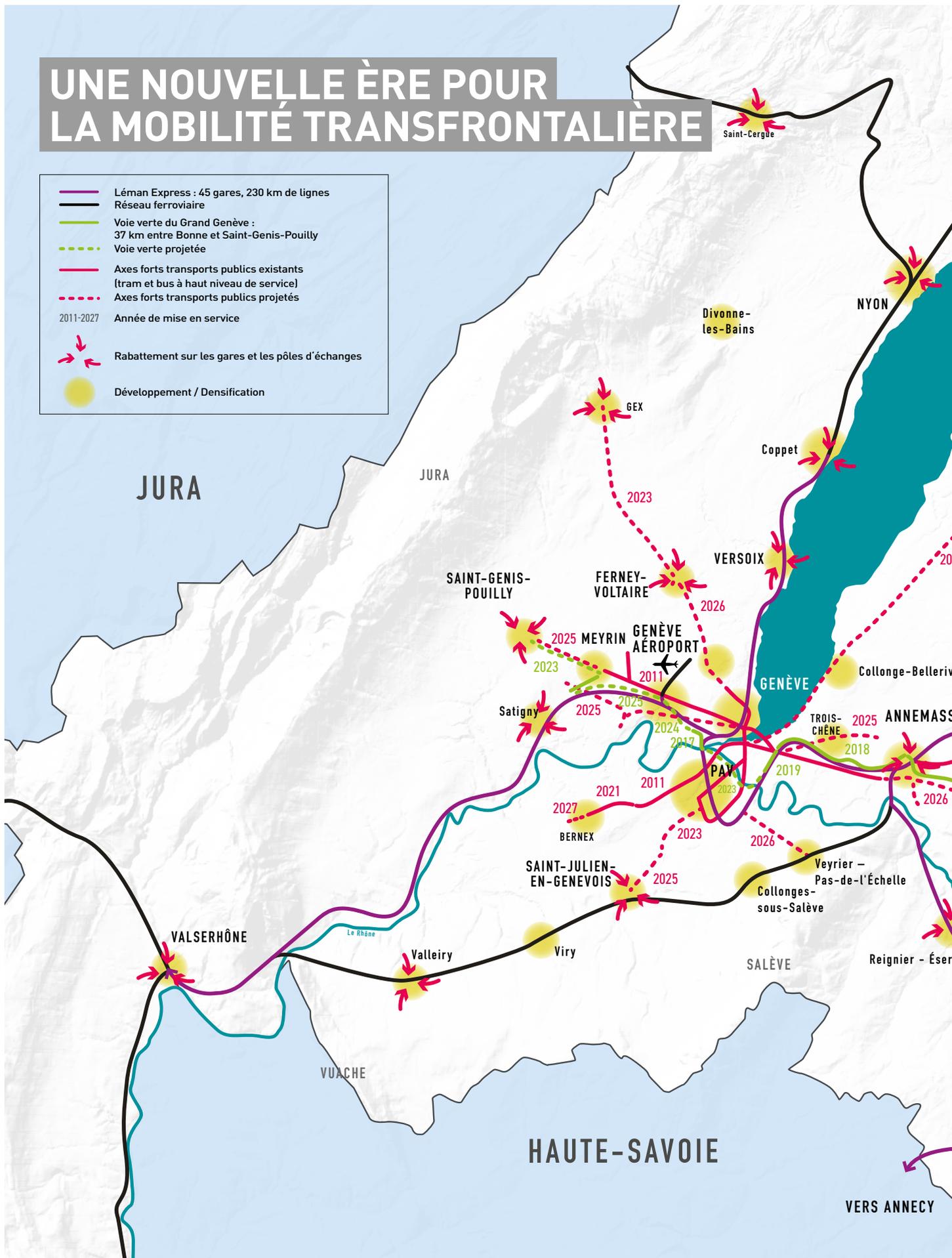
LE DÉPARTEMENT
DU SAVOIE

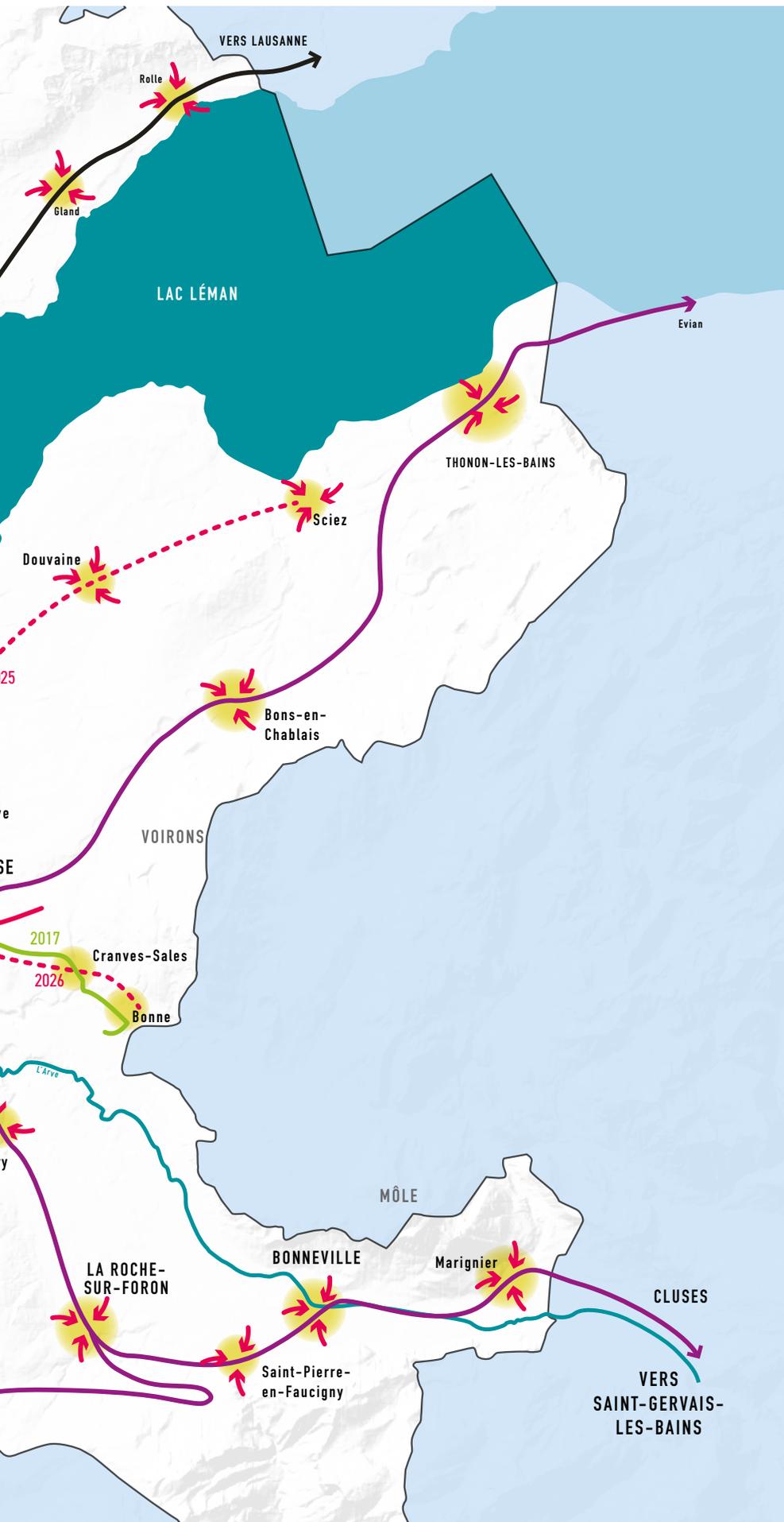
GENÈVOIS
FRANÇAIS

Région
de Nyon

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LA MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE

- Léman Express : 45 gares, 230 km de lignes
- Réseau ferroviaire
- Voie verte du Grand Genève : 37 km entre Bonne et Saint-Genis-Pouilly
- - - Voie verte projetée
- Axes forts transports publics existants (tram et bus à haut niveau de service)
- - - Axes forts transports publics projetés
- 2011-2027 Année de mise en service
- Rabattement sur les gares et les pôles d'échanges
- Développement / Densification





La mise en service du Léman Express, plus grand réseau ferroviaire régional transfrontalier d'Europe, a ouvert une nouvelle ère dans le fonctionnement du Grand Genève. Ces 230 kilomètres de lignes ferroviaires permettent de rapprocher les principaux pôles du Grand Genève et offrent à ses habitants une alternative à l'utilisation de la voiture. Le Léman Express s'est ainsi hissé, dans le top 3 des RER les plus fréquentés de Suisse, avec plus de 70'000 voyageurs quotidiens.

Un réseau de tramways et de bus à haut niveau de service, transfrontalier, accompagne cette véritable nouvelle colonne vertébrale de l'agglomération et vient ainsi créer un réseau de transport public d'armature à même d'accompagner les développements et densifications prévus à proximité directe des gares et pôles d'échanges.

Enfin, la Voie verte du Grand Genève, dédiée aux vélos et aux piétons, reliera à terme Haute-Savoie et Pays-de-Gex en passant par le centre de Genève, sur un tracé de 37 kilomètres. Plus qu'un axe de transport, la Voie verte contribue dès aujourd'hui à la qualité de vie des habitants dans les quartiers où la mobilité douce et les espaces publics sont privilégiés. Jusqu'à 6'000 vélos y sont recensés chaque jour.

La stratégie mobilité 2050 en cours d'élaboration vise à poursuivre et à renforcer les efforts engagés en termes de report modal afin d'inscrire le système de transport du Grand Genève sur la trajectoire des objectifs de transition écologique.

DES MESURES CONCRÈTES

De nombreuses mesures concrètes sont programmées par étapes pour mettre en œuvre le Projet d'agglomération :

- mobilité (mesures cofinancées par la Confédération),
- urbanisation,
- environnement.

La Confédération et le Grand Genève s'engagent réciproquement à travers un «**Accord sur les prestations**» à financer et réaliser ces mesures dans un calendrier donné. Signé en 2011 pour le Projet d'agglomération 1, en 2015 pour le Projet d'agglomération 2, et en 2019 pour le Projet d'agglomération 3, celui du Projet d'agglomération 4 devrait l'être fin 2023.

Depuis 2017 le financement des agglomérations est devenu un fonds pérenne mobilisable tous les 4 ans par la remise d'un projet par les agglomérations, facilitant ainsi la vision à long terme et la programmation des mesures.

UNE MESURE DU GRAND GENÈVE



Ecoquartier de la Petite prairie à Nyon.

LE PROGRAMME SUISSE DES AGGLOMÉRATIONS

Lancé en 2003 par la Confédération, le Programme suisse des agglomérations vise à un développement coordonné de l'urbanisation et des transports au sein des territoires que constituent les agglomérations.

Concrètement, ce programme se traduit à travers des appels à projets, tous les quatre ans, dans lesquels Confédération et Agglomérations s'engagent à mettre en œuvre des mesures d'urbanisation, de transport, et d'aménagements paysagers, en

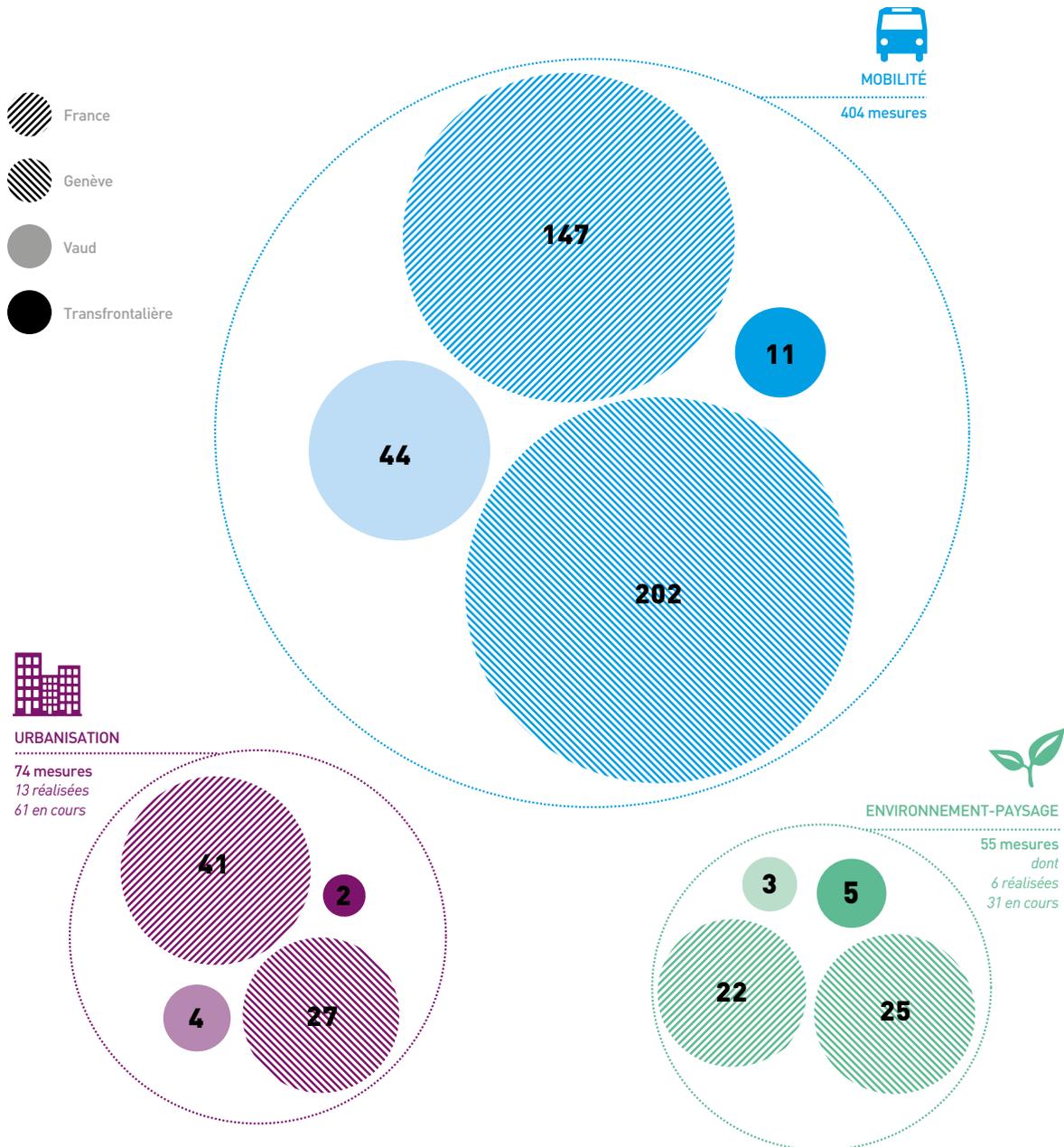
contrepartie d'un financement fédéral pour certaines mesures de transport.

Chaque Projet d'agglomération se caractérise par :

- une Vision d'avenir assurant la coordination à long terme des objectifs dans les différents domaines
- une stratégie, définissant les différentes étapes permettant d'atteindre ces objectifs
- des mesures ou des projets à réaliser dans les 4 à 5 ans.

ENSEMBLE DE MESURES DES PROJETS D'AGGLOMÉRATION 1, 2, 3 ET 4

(Nombre de mesures par thème et par territoire)



Parmi les mesures de mobilité, certaines sont cofinancées par la Confédération :

Pour le Projet d'agglomération 1
23 mesures coûtant
465 millions sont cofinancées au taux de **40%**

Pour le Projet d'agglomération 2
32 mesures coûtant
510 millions sont cofinancées au taux de **40%**

Pour le Projet d'agglomération 3
27 mesures coûtant
301 millions sont cofinancées au taux de **40%**

Pour le Projet d'agglomération 4
42 mesures coûtant
410 millions sont cofinancées au taux de **35%**

10 ANS DE RÉALISATIONS TRANSFRONTALIÈRES

Les partenaires ont engagé un programme de travail à long terme pour la qualité de vie du Grand Genève: réduction des nuisances, préservation du territoire, développement des approches vertueuses dans la coordination des enjeux de mo-

bilité, d'urbanisation et d'environnement.

Cette vision faîtière se concrétise en mesures faisant l'objet d'appels à projets dans le cadre du programme suisse des agglomérations. Les partenaires

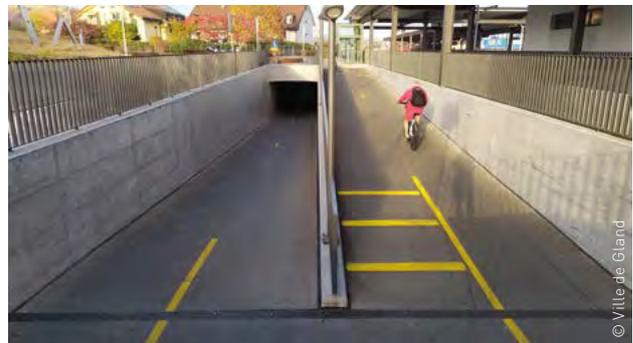
du Grand Genève entérinent ces engagements dans le cadre des Projets d'agglomération.

En outre, le Grand Genève s'appuie sur d'autres programmes de financement tels que le programme européen Interreg.

Prolongement du tramway de Genève vers Annemasse



Passage sous-voies piétons-cycles à la gare de Gland



Espaces publics autour de 6 gares Léman Express (ici gare des Eaux-Vives)



Voie verte du Grand Genève, aménagement en cours sur 37 km



Ecoquartier des Sires à Bonneville



Promenade de la Paix (Genève)



Aménagement de voies de bus à haut niveau de service à Gex



Ecopont de Viry, corridor biologique entre la plaine genevoise et le Salève



Ecoquartier des vergers à Meyrin



Renaturation du Nant d'Avril et aménagement pour la mobilité douce à Meyrin



Amélioration de la capacité de la ligne RER Coppet - Genève : réalisation de deux points de croisements (cadence 1/4 h)



Contrat corridors Vesancy-Versoix, restauration des marais de la Versoix, aménagements de plans d'eau pour les batraciens ou les oiseaux d'eau, fauche et pâturage des prairies humides



Les réalisations de mobilité ont bénéficié d'un cofinancement de la Confédération suisse dans le cadre des projets d'agglomérations déposés par le Grand Genève.

RÉALISATION DES MESURES

Les trois premiers Projets d'agglomération ont permis d'identifier plus de 500 mesures. Bien que toujours en cours pour certaines mesures, les premières réalisations et concrétisations témoignent de l'effet d'entraînement des Projets d'agglomération dans le Grand Genève.

En matière d'environnement -paysage, la consolidation des fonctionnalités écologiques du territoire est passée notamment par les contrats corridors, les mesures paysagères (traitements paysagers, renaturations, reconnections écologiques) et

la prise en compte des aspects environnementaux de mesures modes doux (voie verte d'agglomération).

La concrétisation de grands projets urbains, dans les zones les plus densément peuplées et à l'articulation avec les transports publics, a permis de structurer la multipolarité de l'agglomération (Etoile – Annemasse – Gare, Praille – Acacias – Vernets, par exemple) et de densifier les espaces urbains autour des axes de transports publics et de modes doux (Vallée de l'Arve, District de Nyon).

Depuis le premier Projet d'agglomération, une véritable révolution de la mobilité s'est engagée autour de grands projets structurants avec notamment le Léman Express, les interfaces multimodales, les tramways en direction d'Annemasse, de Saint-Julien-en-Genève et de Ferney-Voltaire et les bus à haut niveau de service.

Pour autant, la concrétisation des mesures n'est pas toujours simple, compte tenu de la spécificité transfrontalière de l'agglomération, de la diversité et de la relative inertie des systèmes réglementaires et des horizons de planification.

Projets d'agglomérations (1,2,3), les mesures réalisées*

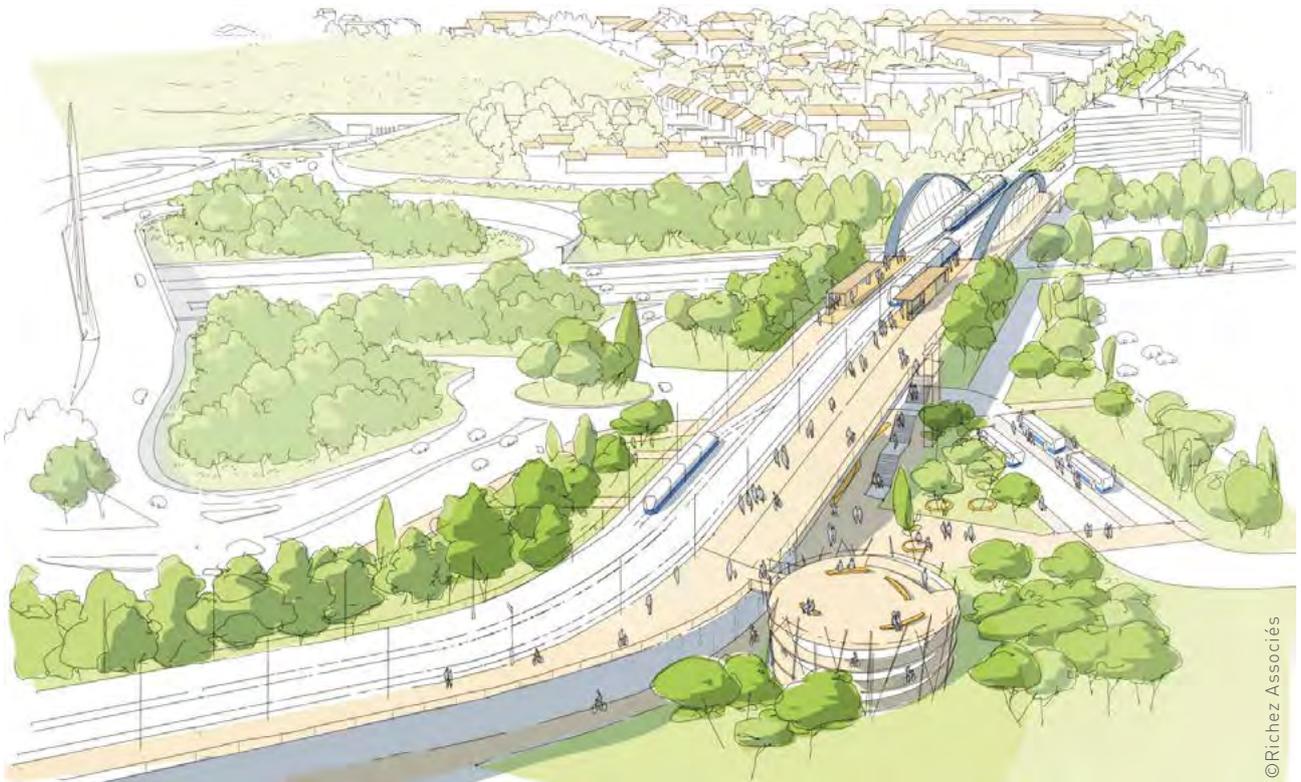
- 9 extensions de trams ou bus à haut niveau de service (BHNS), avec espaces publics associés
- 7 réaménagements d'espaces publics autour des pôles d'échanges multimodaux pour favoriser la mobilité
- 14 aménagements de mobilité douce (*pistes cyclables, voies vertes*)
- 1 amélioration d'infrastructure ferroviaire
- 7 requalifications & sécurisations de routes

*ou en cours de réalisation au 30 avril 2023. Sont prises en compte uniquement les mesures cofinancées par la Confédération suisse.



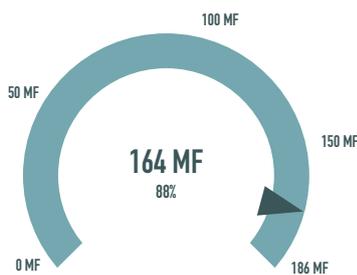
Le Léman Express en gare de Lancy - Pont-Rouge. Une concrétisation du Projet d'agglomération 1.

FONDS FÉDÉRAUX REÇUS

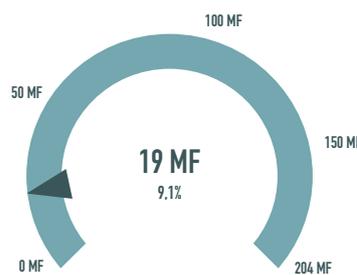


Projet de tramway Nations - Grand-Saconnex

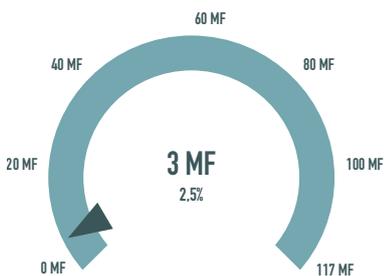
Projet d'agglomération 1 - Niveau de sollicitation du financement fédéral à fin 2022



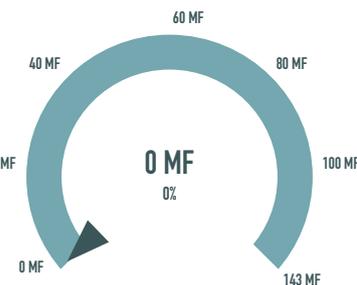
Projet d'agglomération 2 - Niveau de sollicitation du financement fédéral à fin 2022



Projet d'agglomération 3 - Niveau de sollicitation du financement fédéral à fin 2022



Projet d'agglomération 4 - Niveau de sollicitation du financement fédéral à fin 2022



Les fonds fédéraux reçus par les différents maîtres d'ouvrages du Grand Genève traduisent l'avancement global des différentes mesures prévues dans le cadre des Projets d'agglomération 1, 2, 3 et 4.

Selon les mesures déposées dans les 4 générations de projets d'agglomération, la Confédération suisse apportera un cofinancement total de **650 M CHF pour la réalisation des grands projets sur le territoire du Grand Genève.**

Les mesures proposées dans le cadre du Projet d'agglomération 4 déposé en 2021, devront être réalisées :

- entre 2024 et 2027 pour les mesures Horizon A
- entre 2028 et 2031 pour les mesures Horizon B

Vidéo – Le Grand Genève en 3mn
grand-geneve.org/videos



GLCT Grand Genève
République et canton de Genève
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964 - 1211 Genève 3

**Pôle métropolitain
du Genevois français**
T +33 (0)4 50 04 54 08
infos@grand-geneve.org

Région de Nyon
T +41 (0)22 361 23 24
info@regiondenyon.ch

**République et
Canton de Genève**
T +41 (0)22 546 73 40
grand-geneve@etat.ge.ch